

**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport des
« ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION »**

Session du 25 septembre 2023 au 31 mai 2024

Fiche d'inscription

Nom :

Nom de Jeune fille :

Prénom :

Nationalité :

Né(e) le : à

Tél :

N° de sécurité sociale :

E-mail (majuscule) :
.....

Adresse :

CP : Ville :

Je soussigné(e),, désire m'inscrire à la formation
du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation pour la session 2023/2024 selon le mode
de formation suivant :

en alternance en apprentissage en formation continue avec un temps de stage

Je souhaite aussi m'inscrire aux Tests d'exigences préalables (TEP) en date du :

vendredi 9 juin 2023 lundi 11 septembre 2023

Fait à

Le

Signature

* Attention, Grand Bleu se réserve le droit d'annuler une session de formation en cas d'effectif insuffisant.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

Les pièces administratives

- Le « **Fiche d'inscription** » et le « **Questionnaire** » ci-joints dûment complétés, accompagnés des pièces demandées,
- La **photocopie lisible** Recto-Verso sur la même feuille de votre **CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, DU PASSEPORT**
- Le **CERTIFICAT MÉDICAL** récent (daté de moins de *3 mois*), complété, daté et signé par le médecin avec le cachet du médecin. **MERCI** d'utiliser le document ci-joint (*cf. page 10*),
- 2 photos** d'identité (dont 1 collée sur le présent dossier, la deuxième portant votre nom et prénom),
- 1 enveloppe timbrée A4 (sans inscription) au tarif en vigueur,**
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile,
- Une copie de l'arrêt de recensement et du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense,
- Une lettre de motivation et un curriculum vitae,

Les diplômes ou attestations – les photocopies sont à fournir en fonction de votre parcours

- L'attestation de niveau en natation **MERCI** d'utiliser le document ci-joint (*cf. page 11*),
- La photocopie des diplômes de secourismes (*AFPS – AFCPSAM – DSA – PSC1 – PSE1*),
- La photocopie de la dernière formation continue des diplômes susvisés,
- La photocopie du diplôme du BNSSA / Attestation de révision,

DATES A RETENIR :

Merci de vous rendre disponible à ces dates pour satisfaire au processus de sélection

Tests d'exigences préalables :

- Vendredi 9 juin 2023
- lundi 11 septembre 2023

Epreuves de sélection du Grand Bleu :

- 13 et au 14/09/2023 : épreuves physique et écrite
- 15/09/2023 : entretien individuel

Les lieux des épreuves mentionnées ci-dessus vous seront communiquées par convocation envoyée par courrier électronique.

Le dossier complet est à retourner par voie postale ou à déposer à l'adresse suivante :

ASSOCIATION LE GRAND BLEU

POLE FORMATION

Les Baronnies – Bât. C

11 rue Marc Donadille

13013 MARSEILLE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
31 août 2023, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

ATTENTION : SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT PRIS EN COMPTE

CADRE RÉSERVE A L'ADMINISTRATION DU GRAND BLEU

Dossier reçu ou déposé le :

Observations :

B.N.S.S.A. Oui Non Révision :

P.S.E. 1 Oui Non

P.S.E. 2 Oui Non

Attestation de niveau en natation Oui Non : date TEP choisie

Copie Pass'sports ou Pass'compétition Oui Non

Certificat médical de non-contre-indication de moins de 3 mois Oui Non

VOS ETUDES ET VOS DIPLOMES

VOS ETUDES – VOS DIPLOMES	AUTRES DIPLOMES
<p><u>Dernier diplôme obtenu :</u> CAP/BEP BAC BAC+2 BAC + 3 Autre précisez : Etablissement :</p> <p>Dernière classe fréquentée : Année : Après de quel établissement :</p>	<p><u>Diplômes jeunesse et sports</u> BAFA ☐ BAFD☐ Tronc Commun BAPAAT BEES BPJEPS AUTRE</p> <p><u>Diplômes fédéraux</u> Discipline : Arbitre ☐ Animateur Initiateur Moniteur ☐ Entraîneur Autre précisez : </p>

Demande d'adaptation du parcours : non oui

Si oui : équivalence de diplôme autre.....

Explication de la demande d'adaptation de parcours

.....
.....
.....

Le Grand Bleu s'engage à analyser toute demande d'adaptation et d'aménagement, quel qu'en soit le type, et à vous faire un retour dans les meilleurs délais afin de convenir de solutions adaptées. Il est ainsi primordial que notre analyse se fasse avant votre contractualisation dans le cadre de votre alternance au sein d'une entreprise pour déployer au mieux les aménagements nécessaires.

VOTRE EXPERIENCE SPORTIVE ANTERIEURE

➤ **En tant que salarié :**

Année	Poste	entreprise
.....
.....
.....
.....
.....
.....

➤ **En tant que bénévole :**

Année

Poste

entreprise

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ **En tant que pratiquant :**

Année

Poste

entreprise

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COMPETENCES INFORMATIQUES :

Je sais :

Compétence	OUI	NON
Effectuer une recherche sur internet		
Envoyer des e-mails		
Envoyer des e-mails avec des pièces attachées		
Mettre en forme une lettre		
Faire un sommaire		

Ces informations ne nous servent pas à vous sélectionner. Répondez honnêtement.

Contact

Pour toute question sur votre orientation, l'adéquation de la formation à votre projet professionnel ou tout besoin d'adaptation et aménagement, **veuillez nous contacter avant toute**

contractualisation d'une alternance avec une entreprise :

-04 63 34 99 98

-Responsable administrative : Mme Samia Kessas samia.kessas@legrandbleumarseille.com

-Référente handicap : Mme Marie Gamon handicap@legrandbleumarseille.com

-Référente du Pôle Formation : Mme Samantha MACE samantha.mace@legrandbleumarseille.com

ANNEXES

CERTIFICAT MEDICAL

De non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives du BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation. Exigé pour se présenter à

l'examen du :

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports des "ACTIVITES Aquatiques et de la Natation"

« Je soussigné(e),, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « Activités Aquatiques et de la Natation » du Brevet Professionnel, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés et certifie avoir examiné :

M./Mme, candidat(e) a ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente à l'exercice et a l'encadrement de ces activités physiques et sportives concernées par le diplôme.

J'atteste en particulier que M./Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

- Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

- Avec correction :
 - soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
 - soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé. La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Le

(Signature et cachet du médecin)

INFORMATIONS AU MEDECIN :

A. Activités pratiquées au cours de la formation :

Le candidat à la mention “ activités aquatiques et de la natation ” du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité “ éducateur sportif ” est amené à :

- Encadrer et enseigner des activités aquatiques, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B. Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le délégué régional académique à la jeunesse à l'engagement et au sport peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus.

ATTESTATION ENGAGEMENT D'ACCUEIL DE STAGIAIRE

Ce document n'est pas à fournir pour s'inscrire mais sera à compléter lors de la formation.

Je soussigné(e)

.....

(Nom – Prénom du Responsable de la structure)

Responsable de la structure *(Statut juridique – Nom – Coordonnées)*

.....

.....

.....

...

m'engage à accueillir Mme ou M

.....

candidat(e) à la formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité Activités Aquatiques et de la Natation, pour son stage de mise en situation pédagogique.

Date, tampon et signature :



ATTESTATION DU TUTEUR

Ce document n'est pas à fournir pour s'inscrire mais sera à compléter lors de la formation.

Mission du tuteur(trice) :

Le tuteur participe à la formation du stagiaire par l'acquisition de compétences professionnelles et/ou l'initiation aux différentes activités professionnelles. Il a aussi pour mission d'accueillir, d'aider, d'informer, de guider les stagiaires pendant leur séjour dans la structure d'accueil. De plus, il veille au respect de leur emploi du temps et assure, dans les conditions prévues par le contrat ou la convention, la liaison entre l'organisme de formation et le stagiaire de la structure d'accueil. Le tuteur a obtenu son diplôme il y a au moins deux ans.

Je soussigné(e)

.....
(Nom – Prénom du Tuteur)

Titulaire du (des) diplôme(s) (dans le cadre des activités concernées + année de diplôme)

.....
Et titulaire de la carte professionnelle en cours de validité,

n° de la carte pro :

.....
salarié(e) de la structure :

.....
m'engage à respecter la charte de tutorat qui me sera proposée par l'organisme et à respecter le quota de stagiaires autorisé par le droit du travail (3 stagiaires pour un salarié, ou 2 stagiaires pour le responsable de structure, tous centres de formation confondus)

Auprès de Mme ou M :

.....
Durant toute sa formation au BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (du 25 septembre 2023 au 31 mai 2024)

Renseignements complémentaires :

Tél portable :

e-mail :

.....
Date, et signature du tuteur :



MODELE D'ATTESTATION DE 400 MÈTRES NAGE LIBRE EN 7 MINUTES ET 40 SECONDES MAXIMUM

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable

« Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes en vue de l'entrée en formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité "Éducateur Sportif" mention "Activités Aquatiques et de la Natation"

« Je soussigné (e), Nom
Prénom.....,

« Intitulé du diplôme.....,

« Diplôme n°.....,

« Carte professionnelle n°..... délivrée par le service :
.....

« Certifie que M./ Mme
.....,
né (e) le ___ / ___ / ___ , à

domicilié (e) :

.....

|_|_|_|_|_|_|_| Ville :

« a effectué sans aide et sans matériel :

« intitulé du test : distance de 400 mètres nage libre dans un temps de

minutes

..... secondes

« Le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de : 7 minutes et 40 secondes

« Date de la réalisation :/...../.....

« Lieu de la réalisation :

Signature du certificateur :

Signature du titulaire :

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit. »

La production d'une attestation de 400 mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum conforme au modèle figurant en annexe V du présent arrêté (Modèle au dos).

« Les conditions de délivrance de cette attestation susmentionnée sont les suivantes :

« a) Le candidat qui a réalisé un parcours de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes, en compétition de référence officielle de la Fédération française de natation ou lors d'une compétition reconnue dans le cadre d'une convention avec la Fédération française de natation.

« Cette performance est attestée par le directeur technique national de la natation, ou à défaut par le directeur technique national cadre d'État d'une fédération membre du conseil interfédéral des

activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation ;

« b) Les personnes titulaires du “ **Pass'sports de l'eau** ” et d'un “ **Pass'compétition** ” de la Fédération française de natation, de la Fédération française de sauvetage et de secourisme ou d'une fédération membre du conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA) en convention avec la Fédération française de natation ;

« c) Le candidat qui a réalisé un parcours de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes, attesté par une personne titulaire d'une certification professionnelle a minima de niveau 4 ayant des prérogatives d'enseignement de la natation et titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité ;

« d) Est dispensé de la production de l'attestation de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes le sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport dans l'une des disciplines de la natation. »